

## EDITORIAL



A quand va-t-on reconnaître nos tares ?

A quand va-t-on reconnaître nos tares et travailler à les redresser?

Certes nous étions dans une situation de léthargie politique vraisemblablement dangereuse à l'unité nationale et à la concorde sociale.

Cependant, le changement démocratique intervenu l'année dernière à la tête du pays et la tout juste constitution d'un gouvernement politique, issu de la majorité, nous mènent à chercher les causes de nos anomalies politiques, économiques et voire même sociales ailleurs!

Si les acquis politiques et économiques ne peuvent remédier aux difficultés que vivent nos citoyens, c'est dire que les vraies causes sont à chercher ailleurs.

Le non respect de l'esprit citoyen, de la chose publique, le détournement des deniers publics, l'arrivisme de tout genre, le tribalisme, le régionalisme et l'hypocrisie ... ce sont là des exemples de défection transformés en normes et valeurs culturelles chez la majorité des Mauritaniens.

Et il est avéré que la démocratie, la bonne gouvernance, la justice et le respect des institutions, s'acquièrent comme étant une culture, un mode de vie et non des mesures à imposer par la force dissuasive de l'Etat.

Alors une révolution culturelle fondée sur les bases de la modernité et ancrée dans les valeurs ancestrales d'une Mauritanie multidimensionnelle, peut enfin nous tirer de la boue et nous fera profiter de tous les avantages du développement.

BOUMOZOUNA

## Atelier de concertation sur le CLSP à Atar

Le ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget, M. Sid'Ahmed Ould Raiss, a supervisé le 25 mai dernier, au sein des locaux du Centre culturel d'Atar, le démarrage des travaux d'un atelier régional de concertation sur le rapport d'exécution du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans les Wilayas du Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Dakhlet Nouadhibou et de l'Adrar.



### ENVIRONNEMENT

## Mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme ornithologiques au PNBA

### Qu'est-ce que la biodiversité ?



## L'EXPLOITATION DES CARRIERES, UN RISQUE ECOLOGIQUE OCCURRENT

### Les journées de concertations d'Atar: une réussite méritée



## Atelier de concertation sur le CLSP à Atar



Le ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget, M. Sid'Ahmed Ould Raiss, a supervisé le 25 mai dernier, au sein des locaux du Centre culturel d'Atar, le démarrage des travaux d'un atelier régional de concertation sur le rapport d'exécution du Cadre stratégique de



lutte contre la pauvreté dans les Wilayas du Tiris Zemmour, de l'Inchiri, de Dakhlet Nouadhibou et de l'Adrar. Le Ministre a déclaré, dans un discours prononcé à cette occasion, que la Mauritanie a adopté, en janvier 2001 et pour la première fois, un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, considéré comme loi d'orientation allant jusqu'à l'horizon 2015 et un document cadre, révisé sur le moyen et long termes, pour asseoir la politique de développement économique et social du pays. Il a indiqué que le gouvernement mauritanien a mis en oeuvre, dans le cadre de cette

politique, un Programme d'intervention spéciale nécessitant une enveloppe financière de 36 milliards d'ouguiyas, destinée à atténuer l'impact négatif de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des citoyens. Il a déclaré que le PSI constitue une réponse rapide du gouvernement pour faire face à la crise alimentaire, précisant que ce programme comporte des mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la campagne agricole 2008-2009, une composante "vies contre travail", la constitution de banques de céréales et l'exonération des importations de riz ainsi que l'augmentation

des salaires de 10 %. Le ministre devait ajouter que l'organisation de cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la concertation voulue par le gouvernement, annonçant que des rencontres similaires se tenaient simultanément dans les villes de Kiffa, Kaédi et Rosso, pour examiner les résultats de l'exécution du plan de travail de développement pour la période 2008-2010. A son tour, le maire de la commune d'Atar, M. Ahmed Ould Hmeimed, a indiqué que la lutte contre la pauvreté doit être considérée comme l'une des priorités des pouvoirs publics en Mauritanie, en raison des dangers que fait peser la crise internationale. Il faut retenir qu'au-delà de la vision initiale du CSLP, le nouveau délégué paraît mettre davantage l'accent, et c'est nouveau, sur la primauté de la concertation effective et suivie, ainsi que sur l'exécution de programmes et d'actions réalistes et vitales, directement liées au contexte socio-économique de la populations touchées par les incidences fâcheuses de la pauvreté et du sous-développement. Ainsi déclare-t-il en subs-

tance, il est impossible d'exécuter des programmes judiciaires sans approche et sans participation des populations concernées, tout comme il est inopportun de planifier sans établir des diagnostics solvables et objectifs. Ould Raiss place l'action du CSLP dans un contexte global, fortement influencé par des conditions intérieures difficiles et un environnement international fort contraignant, en raison du renchérissement de l'énergie et de la crise alimentaire mondiale. Le Ministre affirme que malgré toutes ces contraintes, et pour juguler la pauvreté à court et à moyen terme les autorités affichent une volonté ferme pour juguler l'opacité dans la gestion ainsi que les dysfonctionnements de toute sorte. Les activités de l'atelier, de par la richesse de leur ordre du jour et le dynamisme des parties prenantes, énergiques et décidées ont révélé que le nouveau locataire du département a réellement l'intention de secouer le pommier. BOUMOUZOUNA

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

## Les journées de concertations d'Atar: une réussite méritée

Les journées de concertation sur le CSLP, organisées à Atar, sous les auspices du nouveau Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget, M. Sid'Ahmed Ould Raiss, ont regroupé bon nombre de décideurs, de spécialistes et surtout un parterre imposant, représentant la société civile et les ONG nationales, qui oeuvrent dans les secteurs multiples du développement et de l'environnement.

Ces journées sont d'autant plus importantes qu'elles invitaient à réfléchir sur un Rapport d'Exécution qui concerne les quatre Régions du Nord, à la fois immenses et très touchées par la sécheresse et la désertification.

Le Délégué fut en parfait accord avec l'ensemble des parties prenantes, quand il déclarait que la réussite des programmes dépendra de la pertinence des études, l'adéquation des financements aux projets mis en œuvre, mais surtout des compétences de ceux qui prennent en charge leur l'exécution.

En fait la problématique de la pauvreté est très complexe et elle devrait impliquer au premier chef la société civile, qui est aujourd'hui très présente et très

active. Elle regroupe maintenant des dizaines de milliers d'hommes et de femmes déterminés à briser les chaînes du sous-développement, de l'ignorance et de la misère.

Il est grand temps qu'on lui offre cette opportunité, car une vingtaine d'années de labeur auraient suffi pour convaincre l'ensemble des Départements, y compris celui de l'Economie pour lui attribuer une place au soleil, en octroyant des financements importants, à même de lui permettre d'exécuter des actions à la mesure de son importance numérique, technique et humaine.



## Rencontre entre les promoteurs économiques mauritaniens et tunisiens



M. Mohamed Ould Waled, vice-président de la fédération mauritanienne des services et des métiers s'est félicité de la coopération existant entre la Mauritanie

et la Tunisie, soulignant la possibilité de promouvoir ce partenariat. Il a ajouté que la Mauritanie offre d'énormes potentialités en matière d'investissement et la

Tunisie détiennent des ressources humaines qualifiées, qualifiant d'extraordinaire toute complémentarité entre les deux pays.

C'était, aujourd'hui lundi au cours d'une rencontre entre opérateurs économiques des deux pays en vue de faire reconnaître les différents domaines d'investissement qu'offre les parties ainsi que les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

Pour sa part, SEM. Abderrahmane Belhadj Ali, ambassadeur tunisien à Nouakchott a indiqué que les dirigeants des deux pays accordent une importance particulière à la coopération bilatérale, appelant à promouvoir cette

coopération qui doit répondre aux ambitions des deux dirigeants, notamment dans les domaines des services et des métiers.

Faites lire  
votre mensuel  
d'informations  
environnementales  
et générales de la  
Mauritanie

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: [www.afe.mr](http://www.afe.mr) N° 32 mois de juin 2008

### Clôture de l'atelier de mise en oeuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Les participants à l'atelier régional de concertation sur le rapport de mise en oeuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2006-2007 dans les wilayas du nord (Adrar, Inchiri, Tiris Zemmour) qui a pris fin mardi à Atar ont insisté sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier au secteur agricole, dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, M. Sall Saidou, wali de l'Adrar a rappelé les objectifs et les axes du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté portant notamment sur la bonne gouvernance, la consolidation du développement dans la sphère des pauvres, le renforcement des capacités humaines et l'accès aux services de base. Le wali a assuré les participants que les recommandations issues de leurs travaux seront prises en considération.

### Nomination du président et des membres de la commission nationale des Etats généraux de l'Education

La présidence de la République communique :

Par décret en date de ce jour sont nommés :

Président de la commission Nationale des Etats Généraux de l'Education et de la Formation : M. Ely Ould Allaf,

Members:

- Ahmedou Ould Radhi,
- Ba Mohamed El Ghali,
- Turkia Daddah,
- Hasni Ould Didi,
- Diop Boubacar,
- Sid'El Moctar Ould Nagi,
- Oumar Ould Matalla,
- Fatimettou Mint Mohamed Saleck,
- Mohamed Lemine Ould El Kettab,
- Mohameden Ould Ahmedou,
- Mohameden Ould Babah,
- Mody Camara,
- Moustapha Ould Ahmed Ely.

### Aide alimentaire d'urgence du gouvernement japonais.

L'ambassade du Japon vous annonce que le ministre des affaires étrangères japonais M. Masahiko

KOUMURA s'est engagé lors d'une conférence de presse aujourd'hui vendredi 23 avril 2008 à ce que le Japon accorde une aide alimentaire d'urgence de 54 millions de dollars pour contrer la crise alimentaire dans le monde, particulièrement en Afrique. Cette aide sera acheminée notamment via le Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies (PAM). Le 25 avril dernier, le gouvernement japonais s'était engagé à accorder une aide alimentaire d'urgence de 100 millions de dollars dans les trois mois à venir pour contrer la crise alimentaire dans le monde. L'annonce d'aujourd'hui constitue la première étape concrète du processus d'octroi de l'aide. Dans la journée, un accord sera signé avec la PAM pour mettre en oeuvre rapidement la plupart de l'aide distribué par le biais de cette organisation.

Le Japon compte aborder le problème de la crise alimentaire mondiale lors de la quatrième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) du 28 au 30 mai et lors du sommet du G8 à Hokkaido Toyako.

### Japon / Afrique / Sommet Le Président de la République assistera au Japon à l'ouverture du Sommet sur le développement de l'Afrique

Le Président de la République, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi assistera mercredi, à Yokohama (près de Tokyo) capitale du Japon à l'ouverture des travaux du 4ème sommet mondial sur le développement de l'Afrique, en présence de plusieurs chefs d'Etats africains et du premier ministre japonais.

Ce sommet s'inscrit dans le cadre du processus de Tokyo sur le développement de l'Afrique qui a démarré en 1993 dans un contexte mondial marqué par la fin de la guerre froide et le recul d'intérêt accordé au continent par les puissances mondiales.

Cette initiative entreprise par le Japon, l'Organisation des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'alliance mondiale pour le développement de l'Afrique en vue de mobiliser l'opinion mondiale sur la situation du Continent. Ce processus est considéré comme référence pour

le traitement des problématiques qu'il développe en l'Afrique. Le 4ème sommet de la conférence mondiale se tient dans un contexte marqué par des transformations radicales et un accroissement de l'intérêt accordé au continent africain concrétisé par la création de groupements régionaux comme l'Union Européenne et l'Afrique, la Chine et l'Afrique, le Brésil et l'Afrique, etc.

Il coïncide également avec le 15ème anniversaire de la mise en place du processus de Tokyo et s'occupe également de la promotion du développement économique, la garantie de la sécurité humaine à travers le renforcement de la paix et de la démocratie et le traitement de la problématique environnementale et des changements climatiques.

Au cours du sommet, le Japon annoncera la multiplication de son aide non remboursable pour l'Afrique au cours des 3 prochaines années, renforçant ainsi son rôle de premier bailleur de fonds public destiné au développement des Etats de l'Afrique.

Le Premier ministre japonais a annoncé la création d'un fonds doté de 10 milliards de dollars américains pour aider les pays les moins développés du continent pour faire face aux répercussions des changements climatiques. Le Japon entend faire profiter davantage l'Afrique de l'expérience asiatique dans le domaine de développement à travers la multiplication des échanges afro-asiatiques.

Le gouvernement japonais qui accueillera le prochain G8 en juillet prochain présentera les recommandations de ce sommet aux chefs d'Etats et de gouvernements des 8 pays les plus industrialisés du monde.

Il est prévu que le sommet adoptera un plan d'action et un mécanisme de suivi.

### Fin du Séminaire du Réseau des Femmes Parlementaires de la Francophonie

Les participantes au Séminaire du Réseau des Femmes Parlementaires de la Francophonie, organisé par les femmes parlementaires mauritaniennes et le réseau des femmes parlementaires de la francophonie ont présenté, à la clôture de leurs travaux, une série de recommandations qui ont évoqué essentiellement les droits et les devoirs de la femme dans un Etat de droit. Elles ont également demandé aux hommes d'aider les femmes

à obtenir leurs droits et à jouer leur rôle dans le développement du pays.

Clôture des travaux de ce séminaire, le premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. Baba Ould Sidi, a déclaré que les participantes ont pu discuter de toutes les mesures prises dans le cadre de la Convention sur l'Élimination des Différentes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et des expériences de certains pays dans leur application.

Il a ajouté que les exposés présentés lors de ce séminaire contribueront à aider les femmes et les enfants à obtenir leurs droits. Il a déclaré dans ce sens: "ici, en Mauritanie, nous sommes attachés à la sunna du Prophète Mohamed (PSL) et à l'ouverture sur l'autre, tout en étant conscients que l'expérience des autres peut aider à améliorer la situation de l'homme, de manière générale, de la femme et de l'enfant, de manière particulière."

De son côté, Mme Rose Marie Rosier Cool, présidente du réseau des femmes parlementaires de la francophonie (APF), a présenté une série de remarques sur les discussions, qu'elle a qualifié de constructives, lors du séminaire de Nouakchott qui s'est déroulé, a-t-elle ajouté, dans un climat de démocratie et d'ouverture avec la participation de femmes parlementaires venant des quatre coins du monde.

La présidente du réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) a dit toute sa confiance dans le rôle que les hommes joueront aux côtés des femmes pour permettre à celles-ci d'obtenir tous leurs droits, appelant à l'explication et à la simplification des textes de la CEDEF, particulièrement ceux qui visent l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Elle a, enfin, indiqué la disponibilité de son organisation, et à travers elle le parlement francophone, à aider le parlement mauritanien, de manière générale, et les femmes parlementaires de façon particulière gestion des ressources de l'Université.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: [www.afe.mr](http://www.afe.mr) N° 32 mois de juin 2008

### Organisation d'un cercle de discussion sur la diversité culturelle en Mauritanie

La salle du musée national à Nouakchott a abrité mercredi soir un cercle de discussion sous le thème de: " Comment la Mauritanie peut- elle tirer profit de sa diversité culturelle". Ce cercle s'inscrivant dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de diversité culturelle pour le dialogue et le développement est organisé, en collaboration entre la commission nationale pour l'éducation, la culture et les sciences et l'office national des musées.

Intervenant à cette occasion, le secrétaire général de la commission nationale pour l'éducation, la culture et les sciences, le Dr Mohamed Ould Mohameden a parlé des avantages de la diversité culturelle en matière de tolérance, d'ouverture, d'échange et de l'acceptation de l'autre.

Il a, en outre, fait la lecture du message adressé au monde entier, à cette occasion, par le secrétaire général de l'UNESCO dans lequel il a passé en revue l'historique de cette journée, affirmant que la diversité culturelle n'est pas une décision à prendre par décret mais plutôt une pratique.

D'autres intervenants ont également pris parole dont notamment M. Kane Mamadou Hadiya, directeur de l'office national des musées et le responsable à l'information au bureau régional de l'UNESCO à Rabat.

Il est à noter que la célébration de cette journée coïncide avec la commémoration de l'année internationale des langues.

### Atelier sur les activités pétrolières et gazières en Mauritanie

Le ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement a organisé, mardi à Nouakchott, une session de travail sur les activités pétrolières et gazières en Mauritanie dans le cadre du programme d'activités du Panel scientifique indépendant des experts internationaux.

Ce panel avait été mis en place avec l'appui de l'Organisation mondiale pour la protection de l'environnement dans le but de réaliser une étude sur les problèmes d'exploitation du pétrole et du gaz dans le pays.

La présente session qui dure un jour cherche à trouver une solution aux problèmes posés à l'environnement en Mauritanie à travers des visites de terrain à la station d'exploitation et des contacts avec les responsables concernés.

Ouvrant les travaux de la session, le ministre délégué auprès du

premier ministre chargé de l'environnement, M. Dahmoud Ould Merzoug, a indiqué qu'elle représente une étape essentielle du travail des experts scientifiques indépendants en ce qu'elle permettra d'échanger de points de vue sur l'un des plus grands défis environnementaux dans le pays.

L'importance de cette session réside dans l'adéquation entre la durabilité des ressources vitales comme la pêche et la protection du système environnemental d'une part et les activités pétrolières et gazières actuelles et futures d'autre part, a-t-il expliqué.

Le ministre a souligné que l'objectif ultime de la rencontre consiste à améliorer les conditions de vie et de santé des populations en évitant les dangers environnementaux, conformément aux orientations du président de la république, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi.

Le rôle du Panel scientifique indépendant des experts internationaux dans l'exploitation du pétrole en Mauritanie se résume dans la mise en place d'un mécanisme de dialogue entre les sociétés travaillant dans ce domaine, l'Etat et la société civile sur les problèmes pétroliers et leur impact économique et environnemental sur la société mauritanienne ainsi que le diagnostic d'une chaîne d'exploration et d'exploitation de pétrole dans le pays.

L'ouverture de la session a eu lieu en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement et la société civile, M. Sidney Sokhona, du secrétaire général du ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement et du coordinateur des programmes de l'Organisation mondiale pour la protection de l'environnement en Mauritanie.

### Formation d'une nouvelle promotion de 50 marins pêcheurs au (CASAMPAC)

La formation d'une nouvelle promotion de 50 marins pêcheurs a été inaugurée ce mardi matin au Centre d'Animation Sociale et d'Apprentissage aux Métiers de la Pêche Artisanale et Continentale (CASAMPAC).

La cérémonie d'inauguration qui a été supervisée par le ministre des pêches, M. Assane Soumaré a été également marquée par la distribution de gilets de sauve-

tage aux bénéficiaires de cette formation ainsi que la remise aux autorités administratives de la wilaya de Nouakchott de 8,5 tonnes de poisson, dont du ministère en collaboration avec la fédération nationale de pêche artisanale aux populations démunies de Nouakchott dans le cadre du programme spécial d'intervention (PSI) annoncé par le président de la république, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi pour atténuer les effets de la montée des prix des produits alimentaires sur les populations résultant de la flambée des prix sur le marché mondial.

A cette occasion, le directeur du CASMPAC, M. Sidi Ali Ould Sidi Boubacar a souligné l'importance de l'acquisition des compétences techniques et du savoir faire spécialisé pour la pratique de la pêche artisanale qui constitue la préoccupation des larges couches sociales défavorisées en raison du revenu de cette activités pour les populations.

Le directeur a également indiqué que les autorités nationales, conscientes de cette situation ont, avec l'appui des partenaires au développement, initié un ensemble de programme de formation et de perfectionnement visant à former le plus grand nombre de jeunes en matière de pêche artisanale et leur fixation sur la côte où d'importantes infrastructures terrestres ont été réalisées avec le concours des bailleurs de fonds.

Ould Sidi Boubacar a précisé que dans ce cadre, 4 centres de formation et un pôle de développement ont été édifiés sur la côte sud pour un coût total de 650 millions d'UM sur le financement conjoint du gouvernement mauritanien, de la banque africaine de développement, et du fonds de l'OPEP.

Il a enfin indiqué que la présente formation de 0 jeunes mauritaniens s'inscrit dans le cadre du programme mis en oeuvre par le nouvel établissement et le projet de développement de la pêche artisanale et continentale, ajoutant que les bénéficiaires de cette formation profiteront d'un moi et demi de formation intensive sur les techniques de pêche et de sécurité maritime, ils seront à cet effet dotés de tenues de mer, d'équipements de sauvetage et bénéficieront de bourses.

Notons que le CASMPAC est un établissement public à caractère administratif dont créé ré-

cemment et dont la mission à moyen et long termes est axée sur la mauritanisation t le développement de la pêche artisanale et continentale.

Il est à noter que le projet de développement de la pêche artisanale a été couronné, selon les sources du ministère, par la formation de 832 pêcheurs artisanaux, le perfectionnement de 1075 pêcheurs professionnels, et la formation de 500 femmes sur le traitement des dérivés du poisson, soit 100 des prévisions.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Wali de Nouakchott, de la Hakem de Tevragh Zeina, des autorités administratives et de sécurité au niveau de cette moughataa et des représentants de la fédération nationale de la pêche artisanale.

### Ouverture d'un atelier sur les normes d'évaluation des programmes du Fonds mondial pour la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme en Mauritanie

Les travaux d'un atelier sur le renforcement des normes, suivi et évaluation des programmes du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Mauritanie ont débuté aujourd'hui lundi à Nouakchott.

Cet atelier qui dure cinq jours vise à mettre en place des stratégies de renforcement des normes de suivi et d'évaluation des programmes de lutte contre ces trois fléaux en vu de connaître le degré d'exécution des programmes de lutte, ainsi qu'un plan de travail basé sur des données fiables pour y faire face.

Soixante-dix participants venant du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, du Centre des études stratégiques africaines et de gestion ainsi que des représentants du PNUD, de l'OMS, de l'Unicef et de la société civile prennent part aux travaux de l'atelier.

A l'ouverture de la rencontre, le ministre de la Santé, M. Mohamed Ould Mohamed El Hafedh Ould Khilil, a déclaré que le gouvernement mauritanien et ses partenaires au développement dans le domaine de la santé accordent une attention particulière à la lutte contre les maladies dangereuses, notamment le Sida, le paludisme et la tuberculose.

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

## ENVIRONNEMENT

## Mise en œuvre d'une stratégie d'écotourisme ornithologiques au PNBA



Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement a organisé, mardi à Nouakchott, un atelier national sur le lancement du Projet de démonstration, développement et mise en oeuvre d'une stratégie d'écotourisme ornithologique au Parc national du Banc d'Arguin (PNBA). Exécuté par la direction du PNBA et Wetland International pour un financement de 740.000 dollars américains sur deux ans, ce projet vise le développement et la mise en place d'une stratégie de gestion de systèmes touristiques spécifiques aux oiseaux migrateurs dans la zone du PNBA, financée par le Fonds mondial pour la protection de l'environnement et la Fondation internationale du Banc d'Arguin. Ses objectifs résident dans le renforcement des capacités financières et hu-

maines en matière de tourisme environnemental, avec un accent particulier sur la formation de guides touristiques spécialisés dans l'environnement au sein de la population locale et des employés du PNBA ainsi que l'amélioration des infrastructures, des équipements et des services touristiques environnementaux dans le Parc. Ouvrant les travaux de l'atelier qui dure un jour, le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement, M. Dahmoud Ould Merzoug, a rappelé que le Banc d'Arguin s'était illustré pendant le 15ème siècle grâce à la richesse de ses ressources en poissons et la culture maritime authentique de ses habitants, les Imraguens. Il a ajouté que la réserve avait été déclarée zone humide d'importance internationale par la convention de RAMSAR en 1982 et site de patrimoine mondial dans le cadre du programme de l'UNESCO, " l'homme et le domaine vital ", en 1989 avant

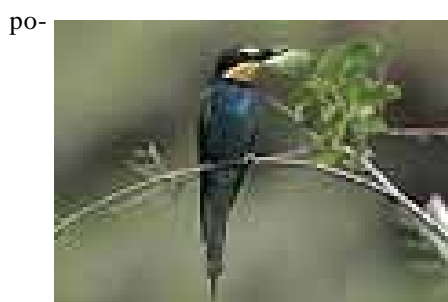
d'être offert par le gouvernement mauritanien comme don à la Terre le 14 mars 2001.

La protection de ce site vital pour les oiseaux migrateurs et son exploitation durable requiert d'améliorer la capacité de survie du Parc et de développer son système économique à travers le renforcement des capacités touristiques locales et la meilleure gestion du système environnemental, conformément aux orientations du président de la république, Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi.

De son côté, le directeur général du PNBA, le Dr Sidi Mohamed Ould Mein, a indiqué que le Banc d'Arguin accueille environ 2,5 millions d'individus et rassemble près de 300 espèces différentes dont 2 millions de limicoles.

Le Parc accueille aussi la plus forte concentration d'oiseaux de mer et de grands échassiers d'Afrique de l'ouest, a-t-il ajouté, précisant que cette population traduit la richesse et la productivité de l'écosystème du Banc d'Arguin.

Le Dr Ould Moin a rappelé la double mission du PNBA qui consiste à préserver le patrimoine du Parc et à favoriser le développement social des



populations résidentes. " Ces deux objectifs ne peuvent être atteints que l'un par l'autre ", a-t-il estimé.

Pour sa part, M. Abdoulaye N'diaye, représentant de Wetland International en Afrique de l'ouest, a exprimé la disponibilité de son institution à poursuivre les programmes de recherche et de lutte contre la pauvreté en Mauritanie.

L'ouverture de la rencontre a eu lieu en présence du ministre du commerce et du tourisme et de celui des relations avec le Parlement et la société civile.

L'atelier est organisé avec le concours de la Fondation internationale du Banc d'Arguin et Wetland International.

## Caricature



L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: [www.afe.mr](http://www.afe.mr) N° 32 mois de juin 2008

## Qu'est-ce que la biodiversité ?



Le grand scientifique américain, Edward O. Wilson, considéré comme l'inventeur du mot biodiversité, en donne la définition suivante : « **la totalité de toutes les variations de tout le vivant** » Selon les scientifiques, la biodiversité est la dynamique des interactions dans des milieux en changement. Elle se décline en **diversité écologique (les milieux), diversité spécifique (les espèces), et diversité génétique.** Cette définition met en évidence



deux notions essentielles : la biodiversité c'est « **tout le vivant** », donc **l'homme en fait partie.** la biodiversité c'est la **dynamique des interactions.** Or si l'on parle maintenant autant de biodiversité, c'est bien à cause d'interactions essentielles dont celles causées par nos activités.

Cette définition nous enseigne que protéger la nature c'est protéger la capacité d'adaptation du

vivant. Il faut avoir en mémoire que pour une espèce qui disparaît de nombreuses interactions disparaissent. **Supprimer une espèce c'est donc chan-**

**ger le cours des choses, une atteinte à la liberté qu'a le monde de se déployer** ( Jacques Blondel- CNRS lors de la Conférence de Paris sur la biodiversité en janvier 2005).

La biodiversité est un concept scientifique mais c'est également du concret, elle inclut en effet :

des valeurs morales, esthétiques et culturelles. *C'est l'animal qui a le droit de vivre ou le paysage que l'on admire.*

des productions de biens tels que nourriture, bois, textiles, médicaments. *C'est la variété de nos fromages ou 70% de certains de nos médicaments des plus importants.*

des équilibres globaux et différents phénomènes comme la pollinisation, la qualité des eaux, la fertilité des sols, la protection contre les maladies. *Dans une région himalayenne on a dû réintroduire des insectes pollinisateurs pour maintenir la production de fruits. En France 75% des rivières sont polluées par les pesticides.*

### Effet de serre et biodiversité

Les conséquences, sur nos modes de vie, des dérèglements climatiques en cours sont connues et régulièrement portés à la connaissance du public par les médias.

Rappelons que d'après le Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) la température moyenne augmentera de 1,1 à 6,4 % d'ici à 2100. D'après les scientifiques, il est « très improbable » que cette augmentation, qui s'avère être bien plus rapide que les variations climatiques



passées, soient uniquement due à des phénomènes naturels.

De tels bouleversements ont un impact indéniable sur la faune et la flore. D'après une étude parue en 2004 dans la revue scientifique Nature, le réchauffement climatique entraînera la disparition de plus d'un million d'espèces d'ici 2050 notamment tigres, pandas, ours polaires, tortues marines, grande barrière de corail (et les nombreuses espèces qui y vivent) incapable de s'adapter à un changement aussi rapide.

D'une manière générale, les es-



pèces ayant une aire de répartition large sont moins menacées d'extinction que les espèces dont l'aire de répartition est limitée comme c'est le cas pour les espèces des milieux montagnards et des îles

### Les changements de comportement constatés

Les scientifiques observent déjà des modifications du comportement reproductif et les cycles vitaux sont plus ou moins avancés en fonction des groupes d'espèces :

- 3 jours d'avance par décennie pour les arbres
- 5 pour les plantes et les invertébrés
- 5,5 pour les amphibiens
- 6 pour les oiseaux

Ces écarts ne sont pas sans conséquence, ainsi on a mis en évidence que le cycle de reproduction des mésanges dans le sud de la France ne correspondait plus à l'apparition des chenilles dont elles nourrissent leurs petits, ce qui entraîne une baisse du succès de reproduction

### Impacts sur les milieux

• Les milieux montagnards  
Ils concentrent sur de faibles superficies un grand nombre d'espèces pour qui les conditions d'adaptation sont difficiles. Pour échapper à la montée des températures les espèces gagnent en altitude mais leur aire de répartition diminue alors.

## L'EXPLOITATION DES CARRIERES, UN RISQUE ECOLOGIQUE OCCURRENT



Depuis quelques années des carrières gravières sont exploitées par une société nationale à quelques encablures de la ville d Akjoujt et de ses environs. Cette carrière alimente un important marché d'urbanisme principalement à la capitale.

Virtuellement la carrière pourrait agrandir son champ d'action dans un rayon de 6 km et les sols concernés par l'exploitation, les recherches et les résidus peuvent être de l'ordre de 100 km.2.

Les granulés, et spécialement les graviers en question, sont constitués de petits cailloux de diamètres différents, de forme ronde et lisse, due à la longue érosion. Ils sont destinés aux réalisations de grands ouvrages, aux bâtiments, aux dallages et autre objectif d'ordre esthétique qui entre en jeu depuis quelques années sous l'effet d'un certain engouement pour l'exotisme et croit-on une certaine authenticité, sans parler des raisons économiques, qui justifient la pérennité de l'exploitation.

Il faut s'intéresser davantage ici aux conséquences néfastes sur l'environnement et l'écosystème de l'Inchiri, une région déjà très fragilisée, pour ne pas dire quasi déserte en raison de la péjoration climatique constante qui s'est accentuée depuis les années 70.

### Une exploitation semi industrielle controversée

L'exploitation des carrières à ciel ouvert, qui peuvent se disperser et s'élargir au rythme de découvertes de sites faciles et adéquats, transforment, en les déstabilisent, les milieux de l'habitat, des zones et circuits de transhumances des cheptels caméliens et mêmes les circuits plus restreints des pâturages des ovins et caprins.

La couverture végétale subit le contre coup de la défloration systématique, de l'érosion accrue due non seulement aux chantiers et ses annexes, mais aussi aux routes qu'ouvrent sauvagement, et sans restriction aucune, le gros engins et la logistique de transport. A ce niveau il faut dire que l'exploitation est souvent polluante (huiles, déchets,

domestiques...)

Les cours d'eau sont obstrués ou détournés et la végétation rabougrie, formée d'arbres dispersés et d'herbes saisonnières disparates, subit les conséquences dévastatrices, accentuées par le surpâturage relatif, lié au rétrécissement graduel des zones de parcours et la désorganisation de l'hydrographie et des comportements posturaux qui s'en suivent.

Cette exploitation, même réduite provoque la destruction partielle, et plus tard systématique de la flore, dont certaines espèces sont déjà éteintes. De ce fait il ne faut pas sous estimer l'impact énorme de l'exploitation et de ses incidences sur les écosystèmes, déjà fragilisés.

L'environnement de façon générale ou dans cette région des espèces d'oiseaux, de petits ruminants, de reptiles et d'insectes disparaissent l'une après l'autre

Même dans le cas d'une exploitation ponctuelle, mais relativement étendue, le gravier ici, le gypse ailleurs, les incidences de l'occupation du sol, et par conséquent la dégradation du couvert végétal, sont exceptionnelles.

Les espaces naturels, qui n'ont pas la possibilité de suivre le rythme de l'exploitation, subiront inévitablement le double sort catastrophique du changement climatique peu clément et celui de l'action perverse de l'homme.

### En faveur d'exploitation tolérable

On ne peut pas parler dans ce contexte d'adéquation aux capacités écologiques quand on sait qu'au delà de cette dégradation d'origine humaine s'ajoutent les effets dévastateurs de déplacement de dunes vives qui ne sont que la restitution des sables résiduels amoncelés au fur et à mesure que l'exploitation des carrières progresse, formant des dunes qui avancent tout azimut, au rythme des vents. Ces affluents de sables submergent, avant d'avancer, oued et couvert végétal

Loin de nous l'idée de décourager l'initiative privée nationale, dans la pers-

pective d'une exploitation rationnelle à valeur ajoutée qui, du reste, pourra initier un urbanisme national authentique, mais pourra-t-on nous priver de suggérer de solutions d'accompagnement judicieuses et faisables.

La réhabilitation notamment du milieu occupé selon les normes établies par la tutelle et le guide moral de l'environnement.

De par le monde les exploitants s'astreignent à accompagner leurs projets de modèles de reconstitution originale comme le reboisement, la fixation des dunes. Naturellement l'implication des populations locales et de la société civile s'impose d'elle-même.

En fait la wilaya de l'Inchiri est une Région très pauvre et par conséquent ses populations devraient profiter au maximum des retombées des exploitations minières et industrielles comme l'or les, gravats et les ressources générées par les prospections dans la Wilaya de l'Inchiri qui sont considérables. Les revenus doivent participer au développement économique et social du terroir et à sa capitale régionale, qui manque cruellement d'infrastructures socio sanitaires et d'équipement de base. Dans tous les pays du monde ces revenus sont considérés comme bien commun et il est donc inconcevable que la région donatrice n'en subisse que les conséquences dévastatrices

Il faudra donc appliquer les textes et circulaires inter ministérielles, en instaurant l'application et en rénovant les aspects juridiques, économiques et techniques au plus grand bien de la promotion du terroir. En outre les études d'impact devraient être entrevues dans la perspective du développement durable et du bien être des populations. Un environnementaliste disait en substance qu'il serait idéaliste d'envisager la nature pour elle-même, mais qu'il serait également illusoire de penser à la nature sans l'homme.

Ould Habiboullah

### CHEMSIYAT

#### Directeur de Publication

Ahmed Vall o/ Boumouzouna

#### Rédacteur en chef

Abidine ould Cheikh

#### Rédacteur en chef adjoint

Fatimetou m/ Sid'Ahmed

#### Comité de rédaction

Elhacen o/ Cheikh  
Ahmedi o/ Zeidane  
Nibghouha Bâ  
Lebatt o/ M'barec  
Md lemme o. Habiboullah

#### Siège

Ksar ancien lot 564

Tel : 63034 50 /64555 47

Fax : 525 59 25

BP : 1732

Nouakchott

Maquette  
Boydiye2

#### Tirage

Imprimerie  
El Menar

Faites lirez  
votre mensuel  
d'informations  
environnementales  
et générales de la  
Mauritanie

L'ONG AFE: l'environnement est l'affaire de tous. L'AFE est une ONG nationale spécialisée dans l'environnement et la société civile en Mauritanie

Mensuel indépendant Visite site Web: [www.afe.mr](http://www.afe.mr) N° 32 mois de juin 2008